



Exceller dans la synergie

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETS W
N°001/2024 /MEBF/DG/DAF

Constitution d'une base de données des experts d'accompagnement au profit des bénéficiaires des projets gérés par la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF)

La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) est une association non confessionnelle, apolitique et sans but lucratif, qui regroupe des personnes physiques et morales de droit burkinabé, intéressées par le développement du secteur privé. Elle a été constituée le 10 septembre 2002 sous le statut d'une association de droit privé par récépissé N° 2002-557/MATD/SG/ DGAT/DLPAP du 27 décembre 2002 et reconnue d'utilité publique le 19 avril 2010 par décret N 2010-180 /PRES/PM/MATD/MEF.

L'objectif général poursuivi par la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) est de participer au développement d'un secteur privé fort et compétitif, grâce à la fourniture d'une masse critique et coordonnée de services aux entreprises et aux associations professionnelles à travers :

- le renforcement des capacités des acteurs du secteur privé ;
- la mise en place et l'animation d'un dispositif d'accueil, d'écoute et d'orientation vers les programmes d'appui au secteur privé ;
- l'exécution de projets et programmes d'appui au secteur privé ;
- un rôle d'interface avec les administrations, les institutions d'appui au secteur privé et les prestataires de services en matière d'information économique, de conseils, de formation et de formalités administratives.

Afin de renforcer la base de données des experts d'accompagnement, la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) dans le cadre de la mise en œuvre des projets (ECOTEC, BRAVE Women, PARGFM, PReCA, ...), souhaite recevoir des dossiers de jeunes en fin de formation n'ayant pas encore intégré le monde de l'emploi, mais, qui le souhaite à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous :

(i) un appui au montage des dossiers complets pour les demandes de financements ; (ii) un appui au respect des procédures de passation des marchés (iii) un suivi régulier de la mise en œuvre des projets soutenus (iv) un appui au montage des dossiers de demande de paiement ou de remboursement, (v) un appui à l'élaboration des différents rapports.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :

(i) un curriculum vitae permettant d'apprécier le domaine d'expertise et les expériences en lien avec la mission, (ii) les copies légalisées des diplômes et éventuellement les attestations. Le niveau minimum requis est BAC+3.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables à la Direction du Développement et des Projets (DDP) de la MEBF de 8h à 16 h00mn, heure locale, Tél : 25 39 80 60/61.

Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français et envoyées par mail à l'adresse ibrahim.samake@me.bf avec copie à issa.rabo@me.bf , au plus tard le jeudi 14 novembre 2024 à 16 h 00 mn, heure locale. L'objet du mail devrait préciser la mention suivante : « Manifestation d'intérêts pour la constitution d'une base de données des experts d'accompagnement ».

La MEBF ne sera pas responsable de la non réception ou du retard dans la réception des expressions d'intérêts.

Le Directeur Général de la MEBF



Karim OUATTARA

Officier de l'Ordre du Mérite Burkinabè